

**ALLOCUTION DU GARDE DES SCEAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE
DE LA LEGISLATION ET DES
DROITS DE L'HOMME
AU CONGRES DES NATIONS UNIES
POUR LA PREVENTION DU CRIME
ET LE TRAITEMENT DES DELINQUANTS
VIENNE - AVRIL 2000**

**PREAMBULE ET
REMERCIEMENTS**

Je vous prie d'accepter que je partage avec vous une conviction et un acte de foi à travers cette phrase que j'emprunte à Montesquieu : « Si j savais quelque chose qui fût utile à ma patrie et qui fût préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime ».

Alors, Excellences, Mesdames et Messieurs, souffrez que je m'adresse à vous non pas seulement comme Ministre d'un Pays situé sur la Côte Occidentale d'Afrique, mais aussi en tant que militant de la promotion des droits de la personne humaine, car j'ai la conviction que la lutte pour la prévention du crime et singulièrement contre la corruption est une lutte pour la promotion de l'homme.

Mais avant tout, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir.

Je voudrais en effet profiter de l'opportunité qui m'est offerte pour adresser mes vives félicitations :

A son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire Général des Nations Unies,

A Monsieur Pino ARLACCHI, Directeur Exécutif de l'Office des Nations Unies pour le Contrôle des Drogues et la Prévention du Crime,

Aux membres du Comité Spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée, pour l'organisation de ce congrès et les travaux réalisés avant cette réunion, dans le cadre de la lutte contre le trafic des femmes et des enfants, la circulation des armes à feu, le transport illicite des migrants et le crime internationalement organisé en général.

LE BENIN EN QUESTION

Au début de cette allocution, je vous prie d'avoir l'amabilité de me permettre, Excellences, Mesdames et Messieurs, de présenter très brièvement le Benin, un pays de 112.000 km² d'environ, 5.500.000 d'habitants qui a les pieds dans la mer et la tête dans le Sahel. Il jouxte à l'Est, une immensité humaine, le Nigeria et au Nord une autre immensité territoriale, le Niger.

Sa forme longiligne et sa façade maritime lui assignent une fonction de transit et une mission d'hospitalité qui ajoutées à la porosité de ses frontières, explique vraisemblablement l'instabilité qu'a connue ce pays en général, ainsi que les différents trafics que l'on y déplore : trafic d'armes, de drogues, d'enfants ou d'êtres humains.

L'histoire n'a-t-elle pas retenu que le Benin est sur la cote des esclaves ?

OUI! DES CHOSES HONTEUSES!!!

Des trafics de toutes sortes. Parmi celles-ci, le trafic des enfants est une préoccupation majeure si l'on sait la puissance de l'enfant dans notre tradition alors que le modernisme l'avilit et la société moderne en fait un troc comme une vile marchandise.

Ce phénomène est l'une des conséquences de la pauvreté. Les populations, en effet surtout rurales, estiment à tort que les villes et les grandes métropoles africaines peuvent constituer une réponse à leur misère. Elles placent facilement leur confiance en des personnes qui se révèlent souvent de véritables trafiquants d'enfants. Mais cette pauvreté n'est-elle pas la conséquence des programmes d'ajustement structurel ? L'accentuation de cette pauvreté n'est-elle pas la recherche insensée de l'avoir de quelques-uns contre l'avoir et l'être de tous ?

Mesdames et Messieurs,

Un réarmement civique et moral de tous est indispensable. Il n'exclut pas que des dispositions pénales nationales contre ces phénomènes qui existent connaissent des réarmements textuels qui tiennent nécessairement compte des normes internationales sur la protection de l'enfant et qui soient le fruit des réflexions du comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée.

Mais aucune disposition interne ne peut prospérer sans une organisation, une mobilisation internationale contre ce trafic honteux, nouvel esclavage des temps modernes, celui des enfants brutalement jetés sur les chemins du monde et sur les routes de l'exil.

Les femmes subissent de leur cote un sort aussi abject, sans compter les pratiques viles et dégradantes qui existent dans certaines coutumes, pratiques qui font l'objet de réprobations : le lévirat, l'excision, la prostitution... Un projet du code des personnes et de la famille est d'ailleurs en discussion devant notre Assemblée Nationale.

Trafic d'enfants et de femmes, déplacement de migrants et circulation des armes ont pour terreau les difficultés économiques des pays en développement rendues plus intolérables par la corruption qui sera véritablement l'objet même de mes propos.

LA QUESTION DE LA CORRUPTION :

La corruption est l'état d'une rupture jusqu'au cœur, d'une dégradation poussée qui atteint l'essence des choses et des êtres. C'est une négation de l'autre, une chosification massive de l'être de l'autre. C'est le refus de relation sincère et ouverte avec l'autre. Elle conduit dans nos pays fatalement au népotisme, à l'ethnocentrisme, au tribalisme ou elle les alimente.

Au niveau des nations, la corruption est une hydre multitentaculaire qui s'insinue et s'incruste dans les moindres rapports au sein de la société et la désagrège jusqu'en son cœur l'Etat, tout l'appareil de l'Etat.

La lutte contre la corruption ainsi comprise doit devenir un élément nielle des politiques nationales et une composante nécessaire des programmes d'aide au développement. Il est indispensable que les Etats, surtout les nôtres et particulièrement africains, adoptent des stratégies appropriées contre la corruption.

Le Benin entend non seulement bâtir un Etat de droit mais également construire une société où le minimum social commun sera garanti pour tous les citoyens. Cette quête du bien être du citoyen oblige à une gestion rigoureuse et transparente des biens et moyens de l'Etat. Ce sont ces raisons qui ont conduit mon pays à affirmer la volonté politique d'entrer en guerre contre la corruption en exigeant du commis de l'Etat un véritable esprit de serviteur, et en prenant des mesures déterminantes pour s'engager dans cette lutte.

ACTIONS VIGOUREUSES COMMUNES

Je tiens ici à lever quelque équivoque. Certains de nos partenaires pensent que la corruption aujourd'hui au Benin est une nouveauté ou qu'elle est plus importante aujourd'hui qu'hier. En réalité, il n'en est rien. Notre seul mérite est d'avoir donné un coup de pied dans la fourmière, d'avoir eu le courage d'en parler, de le reconnaître. « Oui ! dans notre pays la corruption existe. Nous voulons la combattre ». Alors ceux qui en souffraient dans le silence, ont osé lever la tête. N'est-il pas vrai, si l'on veut que l'esclave lève la tête, qu'il faille lui donner la parole ? Et c'est ce que nous avons fait. Et le peuple a parlé. Et il continue de parler et de dire qu'il faut lutter contre la corruption ; et qu'il est décidé à aider les autorités à mener la lutte jusqu'au bout.

Mais il m'arrive de me poser des questions sur nos modes et méthodes de lutte contre la corruption dans nos pays. En effet, je me demande pourquoi l'étudiant africain qui hier dénonçait toutes les déviations de sa société, qui était hier la tête de tous les combats salvateurs devenait subitement une fois rentré au pays comme fonctionnaire parfois le plus corrompu des serviteurs de l'Etat. Je viens de finir 33 ans de vie de magistrat et cette question m'a toujours hanté, car j'ai fait cette observation parmi les hommes de ma génération, de ceux d'après nous. Et le mal se perpétue.

Souvent notre milieu humain, parental, familial, sociétal, la pression du milieu n'en sont-ils pas la cause ?

Et un de mes aînés me racontait qu'une tante, qui a été sa tutrice, a un jour exercé une pression si forte sur lui qu'il a été obligé de confier un marché au fils de cette tante alors qu'il n'avait aucune compétence dans le domaine uniquement -pour éviter d'être rejeté de sa collectivité familiale. C'est là un modèle de corruption.

Et l'autre corruption, celle qui est liée à nos marchés internationaux pour nos routes, nos éléphants blancs. L'on raconte en effet que dans l'un de nos pays tropicaux, on avait vendu des chasse-neige, on y a importé des moutons mérinos ; on a construit une raffinerie de sucre avant de planter de la canne à sucre.

C'est en tenant compte de cette diversité dans la corruption que toutes les composantes de la société béninoise sont engagées dans cette lutte.

La société civile et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) à travers le Front des Organisations Nationales Anti-Corruption (FONAC), il participe aux opérations d'ouverture et de dépouillement des offres ;

- Le Gouvernement par la création d'une cellule anti-corruption très active et la justice
- dont les moyens ont été renforcés en vue d'un traitement rapide des dossiers de corruption afin de lutter contre l'impunité source de contagion ;
- Les commissions parlementaires, la chambre des comptes de la Cour Suprême et les corps de contrôle de l'Etat en général exercent leurs actions en toute indépendance.

Dans ce cadre, le Bénin développe contre la corruption deux types de stratégie : une stratégie préventive et une stratégie répressive.

Dans le cadre de la stratégie préventive .

- L'information du citoyen est organisée ;
- Des manuels de procédure ont été exigés de toute administration et office fournissant des services à des usagers ;

- Des séminaires de formation a la gestion de la chose publique ont été organisés ;
- La presse et la télévision ont été associées a la conscientisation du citoyen contre la corruption.

Et l'oeil était dans la tombe et regardait Caïn. Le mal se fait dans y épaisseur de nos silences dans la profondeur et des obscurités de certaines consciences.

Prenant cela en compte, on doit retenir que la meilleure méthode de lutte contre la corruption est la recherche et l'application de la transparence en tous actes.

C'est le lieu de saluer les efforts que nos Pays accomplissent dans le cadre de l'Organisation pour Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). La sécurité juridique et judiciaire est devenue aujourd'hui une nécessité.

Nous avons la conviction qu'aucune lutte ne connaîtra un quelconque aboutissement sans le respect du bien public et sans une éducation civique conséquente. C'est pour cela que nous sommes en train de mettre en place des programmes d'éducation en matière de droits et devoirs du citoyen. Une équipe de fonctionnaires et de membres de la société civile a terminé fin Mars 2000 ; une tournée dans le Pays pour rassurer les citoyens et leur demander de résister aux sollicitations, de ne pas avoir peur de parler et de dire ce qu'ils voient, ce qu'ils vivent.

En ce qui concerne la répression, la mise en place des cadres légaux et institutionnels appropriés visant a combattre la corruption est en cours. L'enrichissement illicite le blanchissement d'argent, la constitution de société offshore sont des situations dont la répression intégrera le plus rapidement possible l'ordonnancement juridique pénal béninois.

L'Assemblée Nationale est saisie de projets de lois dans ce sens.

D'ores et déjà, des poursuites sont engagées fondées sur l'état du droit positif contre toute personne en situation infractionnelle, sans tenir compte de son rang social ou de son origine.

DES EFFORTS NATIONAUX A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Il n'est peut être pas superflu de dire que le soutien de la communauté internationale est nécessaire a un double point de vue :

- L'assistance technique dans le cadre des structures a mettre en place
- et des enquêtes de même qu'en matière de formation du personnel,

- L'entraide judiciaire internationale.

Mais le soutien de la communauté internationale pourrait être apprécié a un autre niveau : la moralisation de l'aide au développement.

Dans ce cadre, les relations Nord-Sud doivent tendre au développement des Etats du Sud et non créer et maintenir une « enclave » de privilèges par le truchement desquels les capitaux a investir repartent par d'autres circuits dans les pays du Nord pour alimenter les comptes de campagne, les caisses noires et autres comptes privés.

Ne convient-il pas de mentionner ici le rôle oh ! combien néfaste de certaines banques, refuges de détournements colossaux d'hommes d'état et responsables du tiers monde.

Il est souhaitable que la communauté non gouvernementale internationale s'implique davantage de façon discrète et efficace dans la

gestion et le contrôle de l'aide au développement C'est une bonne manière de gérer autrement et sincèrement la contribution des Etats

Le génocide en ce qu'il est considéré comme la volonté planifiée et exécutée d'extermination de peuple, de groupe ethnique ou social est considéré comme un crime contre l'humanité dont la poursuite est imprescriptible.

Mais que dire de ceux qui donnent la mort inexorablement, insidieusement aux populations en leur supprimant par le détournement ou tous autres comportements dommageables, l'eau potable, source de vie et le pain, en un mot le minimum humanitaire vital ? Ne sont-ils pas des génocidaires lorsqu'ils se livrent a tels faits ?

Je voudrais demander a la communauté internationale d'engager la réflexion sur cette autre manière de donner massivement la mort aux populations. Les médias nous ont habitués a des narrations de faits de guerres civiles, tribales ils nous ont habitués a des pouvoirs totalitaires qui jettent sur les routes d'exil des hommes, des femmes et des enfants efflanqués et en guenilles La corruption fait pire que cela car elle tue la conscience et du corrupteur et du corrompu et « fabrique » des pauvres.

Je ne voudrais pas terminer mes propos sur cette triste note.
Je réitère ma confiance a la communauté des nations en raison de l'effort déjà accompli dans le sens de la répression de la connexion internationale de la corruption.

La coopération internationale doit pouvoir nous aider a progresser dans notre combat pour le bien être de l'homme, pour le développement du citoyen et pour la prospérité de la res publica et non de la res privata et je m'octroie la liberté de vous mettre en mémoire cette sagesse du Peuple DJERMA du NIGER « le fleuve a beau être grand ; il a toujours besoin d'une goutte de pluie ».

Oui ! Mesdames et Messieurs

Quelque grands que vous soyez, n'auriez-vous pas besoin de nous aussi pour que les Nations soient vraiment UNIES ?

Je vous remercie.